



Date de génération de ce justificatif : 16/09/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GENOT/SARL PARISOT – NOEL – Fonds de commerce

Référence : L009384

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 8 avril 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Fonds de commerce

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique en date du 1er avril 2022 reçu par Maître Alexandre CARDINAL, notaire à LE PALAIS (56360), 1 Avenue Carnot – BP 75, **Monsieur Christian GENOT**, entrepreneur individuel à responsabilité limitée (RCS LORIENT 442 150 017) dont le siège est à LOCMARIA (56360), Chemin du Petit Houx, a cédé au profit de la **SARL PARISOT – NOEL** (RCS LORIENT 910 490 358) société à responsabilité limitée au capital de 1000 €, dont le siège est à LOCMARIA (56360), lieu-dit Kéroulep, un fonds de commerce de restauration, fabrication et vente de plats à emporter lui appartenant, exploité à LOCMARIA (56360), Chemin du Petit Houx, connu sous le nom commercial « AUBERGE CHOUK'AZE ».

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix de 100.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 69.800 € et au matériel pour 30.200 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 01/04/2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être effectuées auprès de Maître Alexandre CARDINAL, notaire à LE PALAIS (56360), 1 Avenue Carnot – BP 75.

Pour avis,

Le notaire.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)